

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du centre culturel Georges Deschênes de Dégelis, le 29 mars 2023 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Daniel Dumont (Biencourt), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Linda Lévesque (Packington - visioconférence), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook - visioconférence), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac - visioconférence), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Jean-François Martin, M. Gilles Caron et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. André St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1686

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 15 février 2023.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par M. Normand Lizotte, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 février 2023 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1687

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par M. Alain Morin, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 28 MARS 2023

Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 991.14 \$
Financière Banque Nationale	1 929.84 \$
Banque Nationale du Canada	1 295.26 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	7.18 \$
Ministre du Revenu du Québec	243.24 \$
Bell Canada	1 042.61 \$
Francotyp-Postalia	229.95 \$
Hydro-Québec	1 578.43 \$
Total payés	8 317.65 \$

COMPTES À PAYER AU 28 MARS 2023

9110-9991 Québec Inc (Gestion BCK)	1 068.86 \$
Acklands Grainger	672.60 \$
AGAT Laboratoires	6 024.13 \$
Avantis Coopérative	363.96 \$
Banque Nationale du Canada	649.40 \$
BENEVA	2 940.67 \$
BUROPRO Citation	756.65 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 037.32 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	61.04 \$
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	38.81 \$
CNESST	38.56 \$
Conception GB	333.43 \$
Conteneurs KRT Inc	24 927.06 \$
Distribution Rioux Inc	83.19 \$
Dubé Jacques	60.00 \$
Durabac Inc	115.43 \$
Émond Denis	34.59 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	6 449.81 \$
Ferme Yves Pelletier	1 006.03 \$
Financière Banque Nationale	967.88 \$
Francotyp-Postalia Canada Inc	137.80 \$
Garage André L'Italien	795.75 \$
GLS Logistics Canada LTD	91.77 \$

Gravier Bérubé & Fils Inc	700.64 \$
Harnois Énergies	3 039.67 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	63.23 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	117.27 \$
Laurentide Re/Sources Inc	81.20 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Martin Jean-François	65.40 \$
Mastercard	3 621.93 \$
Municipalité de Dégelis	2 026.47 \$
Nordikeau	91.98 \$
Oxygène Design	942.80 \$
Pages Jaunes	44.73 \$
Pièces Témis Inc	213.00 \$
Place du Travailleur enr.	414.56 \$
Potvin Jacinthe	55.26 \$
Raymont Chabot Grant Thornton	6 668.56 \$
Roy Richard	100.00 \$
SÉMER Inc	2 075.76 \$
Service Sinistre Express	287.44 \$
Services sanitaires A. Deschesnes	134 062.75 \$
Simetech Environnement Inc	310.21 \$
Société V.I.A. Inc	14 609.01 \$
Transport Guy Levasseur	434.61 \$
Tribu Communication Web	994.54 \$
Total à payer	219 804.53 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1688**

4) **ADMINISTRATION**

a) **Adoption des états financiers au 31 décembre 2022**

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2022. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Comme cela était prévu, il n'y a plus d'opinion avec réserves aux états financiers. De plus, la nouvelle norme « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - SP 3280 », en lien avec le lieu d'enfouissement technique régional, a été appliquée dès 2022 et un redressement a été fait pour 2021.

Au niveau des opérations de la RIDT, l'année financière 2022 se termine avec un surplus de 73 192 \$. Par contre, l'application de la nouvelle norme SP 328 implique plusieurs ajustements au niveau des charges, des amortissements et des réserves financières. Le surplus accumulé non affecté de la RIDT au 31 décembre 2022 s'établit à 133 923 \$.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par M. Daniel Dumont, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1689**

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi. Le rapport sera aussi transmis au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, par la plateforme prévue à cet effet.

b) **Discussion pour l'achat d'un loader et d'un véhicule de service**

Les membres discutent de la possibilité de procéder à l'achat d'un nouveau loader pour remplacer celui utilisé à Dégelis (John Deere 1998) ainsi que de l'achat d'un véhicule de type fourgon pour une utilisation complémentaire au pick-up actuel (GMC Sierra 2013).

Le loader de Dégelis serait transféré à l'écocentre de Pohénégamook, site pour lequel la RIDT loue actuellement un loader à une entreprise privée.

Afin de financer les achats importants, la RIDT doit effectuer un règlement d'emprunt et les étapes à suivre sont nombreuses et peuvent prendre du temps. Le règlement d'emprunt doit être approuvé par les 19 municipalités et le Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Un avis de motion et un projet de règlement seront déposés lors de la prochaine séance du conseil d'administration de la RIDT.

c) **Suivi des différents fournisseurs de service**

M. Maxime Groleau dépose aux membres deux courriers reçus dernièrement.

- o GLF Environmental (division Matrec) a acheté dernièrement plusieurs entreprises dans les environs comme Groupe Bouffard et Services Sanitaires GG à Rimouski, Conteneurs KRT à Rivière-du-Loup, Waterblasting à Edmunston. Ils seront donc de plus en plus présents dans la région, de Montmagny à la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick.

Dans les prochaines années, il semble assez évident que le marché des fournisseurs de services en gestion des matières résiduelles (55 % du budget de la RIDT) va se resserrer et se concentrer autour de quelques acteurs privés seulement.

- o Éco-Entreprise Québec (ÉEQ) a été désigné par le gouvernement du Québec pour mettre en œuvre et soutenir financièrement la collecte sélective dans la province.
D'ici le 7 septembre 2023, la RIDT et ÉEQ devront négocier une entente contractuelle de partenariat pour le financement de la collecte et du transport des matières recyclables.
Il devra aussi être prévu une partie pour la communication/sensibilisation, la fourniture et l'entretien des contenants de collecte et la gestion globale du service de collecte sélective par la RIDT sur le territoire du Témiscouata.

Toute la partie liée au traitement des matières recyclables (avec la Société VIA actuellement) ne sera plus gérée ou payée par la RIDT, mais par ÉEQ directement.

Actuellement, la compensation totale reçue par la RIDT pour ces services est de 931 168 \$ pour l'année 2022.

d) Suivi des communications avec les municipalités

Gilles Caron a effectué le suivi auprès de chaque municipalité pour essayer de cibler les ajustements/améliorations à effectuer au niveau des communications en lien avec les services de la RIDT. Chaque délégué a été mis en copie des suivis pour être tenu informé.

Dans l'ensemble, la collaboration a été bien reçue et il est important de rappeler que l'objectif est de fournir à la population l'information la plus à jour par le moyen le plus adéquat.

e) Rencontre générale d'informations sur la RIDT et les enjeux à venir

À la vue de l'ensemble des enjeux réglementaires et financiers qui se profilent au niveau de la gestion des matières résiduelles dans les prochaines années, les membres sont d'avis qu'il est important de faire une rencontre générale d'informations avec les élus de chaque municipalité.

L'objectif serait d'expliquer à tous, en même temps, les obligations imposées par le Gouvernement, les services à rendre et à quoi on peut s'attendre dans les prochaines années au niveau financier et réglementaire.

Les invitations à une rencontre d'information vers la fin du mois de mai seront faites par la RIDT aux délégués à la RIDT, aux maires et aux directions générales des 19 municipalités membres.

f) Planification des vidanges d'installations septiques 2023

Le calendrier prévisionnel des vidanges d'installations septiques est le suivant pour 2023.

Des variations et ajustements peuvent survenir au fur et à mesure.

M. Maxime Groleau dépose aux membres différents documents d'informations en lien avec le fonctionnement de ce service (modèle de courrier envoyé aux propriétaires concernés, résumé des consignes pour les opérateurs de Simetech Environnement, modèle d'accroche-porte laissé suite aux travaux).

Municipalité	Nombre prévu	Période prévue
Saint-Eusèbe	115	semaine du 8 au 12 mai 2023
Rivière-Bleue	114	semaine du 8 au 19 mai 2023
Témiscouata-sur-le-Lac quartier Notre-Dame-du-Lac	192	semaine du 15 mai au 26 mai 2023
Pohénégamook	144	semaine du 23 mai au 2 juin 2023
Saint-Athanase	59	semaine du 29 mai au 12 juin 2023
Saint-Marc-du-Lac-Long	84	semaine du 12 au 22 juin 2023
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	124	semaine du 26 juin au 7 juillet 2023
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	63	semaine du 3 au 7 juillet 2023
Saint-Honoré-de-Témiscouata	62	semaine du 3 au 14 juillet 2023
Saint-Pierre-de-Lamy	32	semaine du 10 au 14 juillet 2023
Saint-Jean-de-la-Lande	91	semaine du 17 au 21 juillet 2023
Packington	175	semaine du 24 juillet au 4 août 2023
<i>Seconde tournée n°1</i>		<i>semaine du 7 au 11 août 2023</i>
ZEC OWEN	8	semaine du 7 au 11 août 2023
Saint-Michel-du-Squatec	109	semaine du 14 au 25 août 2023
Lac-des-Aigles	92	semaine du 21 au 25 août 2023
Biencourt	64	semaine du 28 août au 1 septembre 2023
Lejeune	80	semaine du 28 août au 8 septembre 2023
Auclair	82	semaine du 5 au 15 septembre 2023
Saint-Juste-du-Lac	82	semaine du 12 au 22 septembre 2023
Dégelis	130	semaine du 18 septembre au 6 octobre 2023
Témiscouata-sur-le-Lac quartier Cabano	187	semaine du 2 au 20 octobre 2023
<i>Seconde tournée n°2</i>		<i>semaine du 23 au 27 octobre 2023</i>

g) Ouverture d'un poste d'opérateur écocentres et lieu d'enfouissement

Afin de pouvoir effectuer toutes opérations requises pour la RIDT, il va être nécessaire d'ouvrir un nouveau poste d'opérateur.

Le poste sera saisonnier et d'une durée de 35 heures/semaine. Celui-ci sera basé à Dégelis, mais la personne sera amenée à travailler sur l'ensemble du territoire. De plus, elle devra être en mesure d'effectuer des remplacements durant la semaine ou le samedi tant au niveau du lieu d'enfouissement technique que dans les 4 écocentres de la RIDT. Un permis de conduire valide et la capacité de conduire de la machinerie lourde sont essentiels.

M. Maxime Groleau fera les démarches nécessaires au moment opportun.

5) LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

a) Achat de filets anti-envols

Afin de limiter les envols de papiers et plastiques autour de la cellule d'enfouissement, des filets de 25' de haut par 100' de long sont installés sur tout le pourtour, sur des grands poteaux. Après plusieurs années, certains filets sont « brûlés » par le soleil et il faut en remplacer 4 actuellement. La RIDT s'occupe de l'installation à l'interne.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT procède à l'achat, auprès de Filets Sports Gaspésiens, de 4 filets en polyéthylène tressé montés sur câble d'acier au coût de 6 045 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1689**

6) ÉCOCENTRES

a) Suivi – Accès à l'écocentre de Squatec pour les citoyens de St-Guy

La municipalité de St-Guy a avisé la RIDT qu'elle mettait sur pause le projet d'entente pour l'accès de ses citoyens à l'écocentre de Squatec.

En effet, les municipalités de St-Guy et de Lac-des-Aigles sont en processus de regroupement qui devrait être effectif dès 2024. La quote-part de la nouvelle municipalité de Lac-des-Aigles intégrera donc tous les services pour les résidents de St-Guy.

La RIDT devra travailler avec la nouvelle municipalité pour s'assurer que tous les services rendus à St-Guy soient en conformité avec les orientations déjà prises au Témiscouata.

Les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles ainsi que la vidange des installations septiques devront en tenir compte.

b) Demande de compensation pour les écocentres recevant des produits sous REP (Responsabilité Élargie des Producteurs)

Une grande partie des gestionnaires municipaux en gestion des matières résiduelles de l'Est-du-Québec ont envoyé un courrier commun à la PDG de Recyc-Québec afin de la sensibiliser aux enjeux de la mise en place des nombreuses responsabilités élargies des producteurs (REP). En effet, les municipalités, régies ou MRC doivent de plus en plus répondre aux nouvelles exigences de chaque filière de recyclage fixée par le Gouvernement. Cela implique de mobiliser des espaces d'entreposage dans les écocentres, engager des coûts pour l'aménagement de ces espaces et former leurs employés aux bonnes pratiques exigées.

Pour autant, presque aucune filière de recyclage ne compense ces coûts qui ne cessent d'augmenter.

La PDG de Recyc-Québec, dans la réponse reçue, mentionne que les nouvelles directives émises en juin 2022 prévoient que :

- les points de dépôts sous la responsabilité de partenaires doivent être desservis régulièrement et selon les besoins établis par entente avec ces différents partenaires, par un service de collecte et de transport des produits récupérés vers les centres de traitement
- ce service de collecte et de transport est à la charge des organismes de gestion reconnus (OGR)
- les ententes conclues avec les partenaires doivent définir les modalités opérationnelles et, s'il y a lieu, les modalités financières du service, en plus de prévoir les conditions applicables en cas de non-respect des dispositions de celles-ci

Elle nous invite donc à entamer des discussions avec chaque organisme de gestion reconnu pour négocier des ajustements aux ententes déjà établies.

M. Maxime Groleau effectuera un suivi avec le comité régional des gestionnaires municipaux en gestion des matières résiduelles. Le conseil d'administration de la RIDT sera tenu au courant des démarches effectuées.

c) Soumission pour la construction des dalles de béton Squatec et Pohénégamook

Tel que prévu dans le cadre de la subvention reçue par le programme d'optimisation des écocentres (Recyc-Québec), la RIDT doit construire les dalles de béton pour les écocentres de Pohénégamook et de Squatec d'ici la fin mai 2023.

Malgré de nombreuses démarches faites auprès de fournisseurs, aucune soumission n'a été reçue par la RIDT pour effectuer les travaux de construction des dalles de béton.

M. Maxime Groleau mentionne avoir eu des discussions avec le responsable de ce programme de subvention chez Recyc-Québec et lui avoir expliqué la situation du manque d'entrepreneur pour la réalisation des travaux.

Les membres sont d'avis qu'il faudrait demander une prolongation du délai de réalisation du projet auprès de Recyc-Québec, jusqu'au printemps 2024, le temps que la situation se règle.

M. Maxime Groleau effectuera les démarches nécessaires en ce sens.

d) Soumission pour l'impression des nouveaux panneaux d'affichage dans les 4 écocentres

Tel que prévu dans le cadre de la subvention reçue par le programme d'optimisation des écocentres (Recyc-Québec), la RIDT va refaire l'ensemble des affichages sur ses 4 écocentres.

La RIDT a demandé des soumissions pour la fourniture et l'impression de

- 4 panneaux d'accueil de 48" de haut par 80" de large
- 110 panneaux pour matériaux de 30" de haut par 24" de large

Tous les montages graphiques seront en couleur et différents pour chaque panneau. Le matériel utilisé doit être de type Alupanel 3 mm avec lamination matte. Les impressions doivent être résistantes au soleil pour ne pas s'effacer ou jaunir. Au total, il y aura environ 25 panneaux de matériaux différents à chaque écocentre.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

- Conception GB 7 700 \$
- Excel Promo + 9 393 \$

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT accepte la soumission de Conception GB au coût de 7 700 \$ pour procéder à l'impression des nouveaux panneaux d'affichage dans les 4 écocentres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1690**

e) Suivi - Entreposage des tubulures d'érablières

L'entreprise Environek, partenaire actuel de la RIDT, a comme objectif d'implanter une usine de traitement de la tubulure d'érablière à Dégelis en début d'année 2024.

Pour 2023, la RIDT continue de recevoir les tubulures dans ses 4 écocentres, mais devra continuer à les transférer vers la Beauce à l'usine actuelle d'Environek car les écocentres n'ont plus assez d'espace pour entreposer.

M. Maxime Groleau mentionne que le coût de ces transports est élevé mais qu'un partenaire de la RIDT les prend en charge pour le moment, ce qui permet de continuer à offrir gratuitement le service aux acériculteurs de la région.

Advenant que ce financement ne soit plus disponible et qu'aucune autre organisation ne le prenne en charge, la RIDT devrait prendre des décisions en lien avec la poursuite de ce service, selon la méthode actuelle.

7) VARIA

a) Demande d'appui Service Accès-Emploi - Amélioration des locaux et maintien du programme PPE

La RIDT et Service Accès-Emploi sont des partenaires de longue date au niveau de la mise en valeur des matières résiduelles dans la MRC de Témiscouata.

Considérant que le projet préparatoire à l'emploi en récupération de meubles (PPE) de Service Accès-Emploi contribue à détourner annuellement plusieurs tonnes de matières résiduelles des sites d'enfouissement tout en permettant à la population d'avoir accès à faibles coûts à des meubles et éléments de base.

Considérant que les entreprises de la région vivent une importante pénurie de main-d'œuvre qui freine souvent leurs projets de développement.

Considérant que la MRC de Témiscouata est l'une des régions les plus pauvres de la province.

Considérant qu'il est impératif d'amener les gens inactifs au marché du travail à insérer le marché de l'emploi et à contribuer au développement socio-économique de notre MRC.

Considérant qu'un programme comme le PPE de récupération de meubles offre davantage de flexibilité, touche une clientèle qui est plus éloignée du monde du marché du travail et que l'entreprise d'insertion à elle seule ne peut combler cette rupture de service que laisserait une cessation du programme PPE.

Considérant que Service Accès-Emploi, par son PPE, accompagne une clientèle plus éloignée et plus vulnérable dans leur intégration au marché du travail, dans leur réinsertion sociale et qu'ils les accompagnent dans plusieurs problématiques psychosociales.

Il est proposé par M. Denis Blais, appuyé par M. André St-Pierre, que la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata donne son appui afin que le projet préparatoire à l'emploi en récupération de meubles (PPE) de Service Accès-Emploi soit reconduit. De plus, la RIDT appuie le projet de rénovation des locaux de l'organisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1691**

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 17 mai 2023
- Mercredi 14 juin 2023
- Pas de rencontre en juillet 2023
- Mercredi 23 août 2023 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 20 septembre 2023
- Mercredi 18 octobre 2023
- Mercredi 15 novembre 2023
- Mercredi 20 décembre 2023

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1692

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier